



MODULE DE FORMATION CONTINUE

SOUFFRANCE PSYCHOSOMATIQUE CHRONIQUE

Prévenir la fatigue compassionnelle

DESCRIPTION

Les patients souffrant de symptômes difficiles à classer dans les catégories diagnostiques officielles sont nombreux dans les cabinets des médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes. Lorsque cette souffrance évolue vers la chronicité et l'invalidité, le risque est grand que la relation entre le médecin et son patient devienne difficile, source de frustration, de découragement voire d'un sentiment de rejet de part et d'autre.

L'objectif de cette formation est d'offrir aux participants des outils à la fois théoriques, réflexifs et communicationnels, leur permettant de continuer à s'engager dans la relation médecin-patient en se préservant du burnout du soignant (aussi appelé fatigue compassionnelle) dans les situations de souffrance psychosomatique chronique.

L'approche pédagogique est centrée sur l'analyse de cas cliniques apportés par les participants, des apports théoriques et des mises en situation par des jeux de rôles. Une initiation à la méditation compassionnelle est également proposée comme outil de prévention.

PUBLIC

Tout médecin intéressé à améliorer ses compétences professionnelles dans la prise en charge des patients en souffrance psychosomatique chronique. Le nombre de participants est limité à 20 personnes pour les 6 premières journées de formation et à 45 personnes pour la journée sur l'invalidité.

LIEU, PROGRAMME ET DATES

Lieu : Fondation de Crêt-Bérard (Ch. de la Chapelle 19a, 1070 Puidoux)

Programme et dates : 7 journées de 9h à 17h du 9 septembre au 2 décembre 2021

J1 et 2	Diagnostic différentiel de la souffrance psychosomatique chronique	9-10 septembre 2021
J3 et 4	Accueil de la plainte psychosomatique chronique (avec initiation à la méditation compassionnelle)	1-2 octobre 2021
J5 et 6	Approches thérapeutiques de la souffrance psychosomatique chronique	5-6 novembre 2021
J7	Evaluation de l'invalidité en cas de souffrance psychosomatique chronique	2 décembre 2021

La 7^{ème} journée sur l'évaluation de l'invalidité fait l'objet d'une inscription séparée. Elle est vivement recommandée pour compléter le module de formation, mais également ouverte à un public plus large intéressé par les aspects techniques de la rédaction d'un rapport pour l'Assurance Invalidité.



FINANCE D'INSCRIPTION

Pour les 6 journées de formation : **1800.- CHF** (y compris repas de midi et pauses à Crêt-Bérard)

Pour la 7^e journée (sur l'invalidité) : **250.- CHF** (y compris repas de midi et pauses à Crêt-Bérard)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Diagnostic différentiel de la souffrance psychosomatique chronique

- Connaître les différentes catégories diagnostiques, y compris les diagnostics psychiatriques, pouvant se manifester sous la forme de troubles fonctionnels chroniques invalidants.
- Connaître les hypothèses physiopathologiques et psychopathologiques actuelles concernant les syndromes psychosomatiques chroniques courants tels que douleurs chroniques, fatigue chronique, dépression chronique, etc.
- Identifier l'impact de l'évocation d'un diagnostic sur l'évolution des symptômes.

2. Accueil de la plainte psychosomatique chronique

- Maîtriser des compétences communicationnelles dans le sens d'une approche centrée sur le patient plutôt que centrée sur la maladie.
- Savoir accueillir avec empathie la souffrance psychosomatique.
- Connaître les avantages et les risques de l'empathie.
- Savoir utiliser la méditation compassionnelle pour prendre soin du soi thérapeutique et se préserver du burnout du soignant.

3. Approches thérapeutiques de la souffrance psychosomatique chronique

- Savoir co-construire un plan de soin avec le patient.
- Évaluer la place des médicaments comme outil thérapeutique dans ce genre de situation.
- Savoir construire la collaboration avec les psychiatres, psychothérapeutes et d'autres thérapeutes.

4. Evaluation de l'invalidité en cas de souffrance psychosomatique chronique

- Savoir aborder les aspects asséurologiques de manière pertinente avec les patients en souffrance psychosomatique chronique.
- Connaître les recommandations de l'ASMPP pour l'évaluation de l'invalidité des symptômes physiques fonctionnels.
- Savoir rédiger un rapport respectant les exigences de l'Assurance Invalidité pour les patients en souffrance psychosomatique chronique.

FORMATEURS

- Prof. Anne-Françoise Allaz, FMH médecine interne générale, AFC MPP, Genève
- Dr Gilles Ambresin, FMH psychiatrie et psychothérapie, Lausanne
- Prof. Selma Aybek, FMH neurologie, AFC MPP, Berne
- Dre Dominique Cassidy, FMH psychiatrie et psychothérapie, Bramois
- Dr Philippe De Saussure, FMH gastro-entérologie, Genève
- Prof. Jean-Nicolas Despland, FMH psychiatrie et psychothérapie, Lausanne
- Dre Ariane Gonthier, FMH médecine interne générale, AFC MPP, Lausanne
- Dr Dag Soderström, FMH psychiatrie et psychothérapie, Vevey
- Prof. Johanna Sommer, FMH médecine interne générale, AFC MPP, Genève



IMPPRo
Institut de Médecine Psychosomatique
et Psychosociale Romand

ACCREDITATION

La participation aux 6 journées du module de formation donne droit à **48 crédits de formation ASMPP** (24 crédits de théorie, 18 crédits de supervision, 6 crédits de pratique).

La 7^e journée (journée supplémentaire sur l'AI) donne droit à **6 crédits de formation ASMPP** (3 crédits de théorie, 3 crédits de pratique, validation en cours).

Une supervision en groupe est proposée en supplément à ceux qui le souhaitent, à raison de 6 séances de 2 heures (**12 crédits de supervision ASMPP**).

Crédits SSMIG/SGAIM : demande en cours

INFORMATIONS

Secrétariat de l'ARFMPP / IMPPRo
Tatjana.Ramstein@unige.ch